

Arrêté Voirie/circulation
Réglementation temporaire de circulation pour cause d'événement circonstanciel
en et hors agglomération

Le Maire de la commune de PLOUNEOUR-MENEZ,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-5 ;
- Vu le Code de la Route ;
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;
- Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toute mesure utile en vue d'assurer la sécurité de passage sur les voies publiques ;
- Considérant que la 27^e édition de la Roc'h des Monts d'Arrée randonne sur le territoire de la commune de PLOUNEOUR-MENEZ, les samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026 sur les chemins mais aussi en traversées de route : en agglomération : carrefour de la Caserne (RD 785) et intersection rue du Duchel/rue de la Libération (RD 111) nécessitent certaines restrictions de circulation ;

ARRETE

Art. 1^{er} :

Dans le cadre de la randonnée VTT Roc'h des Monts d'Arrée les samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026, afin d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la route, des commissaires de course devront se tenir au niveau du carrefour de La Caserne sur la RD 785 en agglomération, et également au niveau du Stop rue de la Libération sur la RD 111 en agglomération/carrefour de la rue du Duchel, les randonneurs n'ont pas la priorité de route ;

Art. 2 :

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'organisateur, conformément à la législation en vigueur. Les utilisateurs devront se conformer à la signalisation en place ; Un contrat d'assurance sera souscrit par l'organisateur dégageant la commune de toute responsabilité en cas d'accident ;

Art. 3 :

Le Maire, le Secrétaire général, le Chef de Brigade de Gendarmerie de Pleyber-Christ, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Roc'h des Monts d'Arrée,
- Gendarmeries de PLEYBER-CHRIST et LANDIVISIAU,
- ATD antenne de Morlaix,
- Mairie de PLOUNEOUR-MENEZ.

Le Maire, Sébastien MARIE

